

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES,
FINANCIÈRES ET DU BUDGET

SOUSS-DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

SERVICE DES MARCHES DE TRAVAUX



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC, FINANCIAL AND
BUDGET AFFAIRS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC CONTRACTS

WORKS CONTRACTS DEPARTMENT

DECISION N° 360 /DCUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT DU 14 OCT 2025
**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CUY/CIPM/2025 DU 13/08/2025 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE (VERTICALE ET HORIZONTALE) DANS LA VILLE DE
YAOUNDE**

=====
LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE,

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
Vu l'arrêté n°000400/A/MINDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu l'arrêté n°17/AM/DCUY/CAB du 20 octobre 2021 portant réorganisation des services de la Communauté Urbaine de Yaoundé, modifié par l'arrêté n°005/AM/DCUY du 13 juin 2024 ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°012/AONO/CUY/CIPM/2025 du 13/08/2025 pour l'exécution des travaux de signalisation routière (verticale et horizontale) dans la ville de Yaoundé ;
Vu le procès-verbal n°543 du 02 octobre 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 377^{ème} session du 02 octobre 2025 ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}: Les marchés, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°012/AONO/CUY/CIPM/2025 du 13/08/2025 pour l'exécution des travaux de signalisation routière (verticale et horizontale) dans la ville de Yaoundé sont attribués comme suit :

Lot 1 : Ets MAYGA pour un montant de quatre-vingtquinze millions cinq cent six mille neuf cent huit (95 506 908) francs TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois ;

Lot 2 : Ets OCEANE SERVICES pour un montant de quatre-vingt-neuf millions sept cent soixante-dix mille sept cent quatre-vingt-six (89 770 786) francs CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ ARMP ;
- ✓ MINMAP ;
- ✓ CIPM ;
- ✓ ETS MAYGA ;
- ✓ ETS OCEANE SERVICES ;
- ✓ Archives.



Messi Mbanga Luc